



# AVIS AUX NAVIGATEURS

## ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la



# GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 4
Partie 2 Corrections aux cartes .....	5
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime .....	6, 7
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	8
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	9, 10

Direction générale des programmes maritimes  
Aides à la navigation



Internet: <http://www.notmar.com>

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** – Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

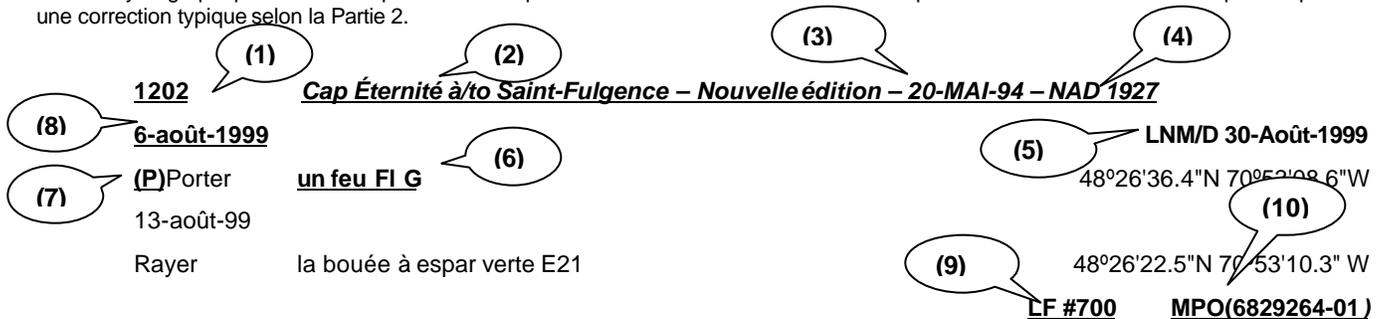
**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



**1 - Numéro de la carte**

**2 - Titre de la carte**

**3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte**

**4 - Système de référence géodésique**

**5 - Dernière correction**

**6 - Modification de la carte**

**7 - Type d'avis**

**8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte**

**9 - Numéro du Livre des feux**

**10 - Numéro de référence**

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **Date**. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

#### Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's  
Téléphone: (709) 772-2083  
Facs: (709) 772-5369

#### Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes  
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633  
Téléphone: (902) 426-6030  
Facs: (902) 426-6334  
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>  
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

#### Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia  
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237  
Téléphone: (519) 337-6360  
Facs: (519) 337-2498

#### Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR  
Agent d'information opérationnelle  
Téléphone: (418) 648-5410  
Facs: (418) 648-7244  
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

#### Pacifique

Centre régional d'information maritime - Pacifique  
Téléphone: (604) 666-6011  
Facs: (604) 666-8453  
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca  
Information - Avis à la navigation  
[http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/index_f.htm)

## SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

<b>Tableau des stations de référence du DGPS au Canada</b>						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géographique		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338,339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332,333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

## **RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE**

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

## **ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS**

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

## DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

### User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

### Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: \_\_\_\_\_

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui \_\_\_ No / Non \_\_\_

Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: \_\_\_\_\_

Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

### Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS

Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.

Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_

Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_ UTC

**Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:**

### User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:**

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428  
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation
  
- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch  
Department of Fisheries and Oceans  
200 Kent Street, Station 5130  
Ottawa, ON  
K1A 0E6  
  
Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes  
Ministère des Pêches et Océans  
200, rue Kent, Station 5130  
Ottawa, ON  
K1A 0E6

Canada

**Legend/Légende**

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes  
Electroniques et d'Information .

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Direction générale des programmes maritimes  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037  
Facsimilé (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

**ÉDITION DE L'EST** \_\_\_\_\_

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

**ÉDITION DE L'OUEST** \_\_\_\_\_

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique)

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM _____	
ADRESSE _____	APP. _____
VILLE _____	CODE POSTAL _____
PROVINCE _____	PAYS _____.
NOUVELLE ADRESSE	
NOM _____	
ADRESSE _____	APP. _____
VILLE _____	CODE POSTAL _____
PROVINCE _____	PAYS _____.

*N<sup>o</sup> d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*

*ou*

*Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire*

## INDEX

<b>AVIS AUX USAGERS PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA 1</b>	
<b>CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE. ....</b>	<b>1</b>
<b>*610(T) CANADA - CONDITIONS DE NON-FONCTIONNEMENT TEMPORAIRE DU SERVICE DE DGPS. ....</b>	<b>4</b>
<b>PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (PACIFIQUE ET L'ARCTIQUE DE L'OUEST) - 2003. ....</b>	
<b>*611 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME – EAUX INTÉRIEURES – 2003. ....</b>	<b>4</b>
<b>*606 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES. ....</b>	<b>1</b>
<b>*605 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION - S57. ....</b>	<b>2</b>
<b>*607 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN. ....</b>	<b>2</b>
<b>*608 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN. ....</b>	<b>3</b>

## INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3001	5				
3002	1				
3473	1				
3603	5				
3673	5				
7071	5				
7302	5				
7778	5				

## CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;

remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;

transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

**doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large** ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

### AVIS AUX USAGERS

#### **Avis concernant les cartes du Service hydrographique du Canada, achetées entre août 2002 et mars 2003.**

Nous avons découvert récemment que certaines cartes marines imprimées mises en circulation par le Service hydrographique du Canada entre le mois d'août 2002 et le mois de mars 2003, ne résistent pas bien à une utilisation normale.

Les défauts se situent au niveau de l'encre qui s'efface trop rapidement ou qui pèle, des cartes qui ne résistent pas au pliage ou qui se détériorent prématurément après avoir été en contact avec de l'humidité. Ces cartes sont aisément identifiables au type de papier utilisé : papier couché ( papier lisse recouvert d'un enduit ). C'est cet enduit qui se détache du papier lors d'une manipulation normale. Il s'agit d'un défaut de fabrication où la couche a été mal appliquée au papier.

La meilleure façon de vérifier votre carte est d'utiliser votre ongle pour gratter sur une surface blanche de la carte. Les cartes présentant les défauts susmentionnés se désagrègeront, laissant une substance blanche sur l'ongle.

Si vous détenez une ou plusieurs cartes de la période indiquée ayant ce défaut, contactez votre dépositaire pour un remplacement gratuit.

Nous nous excusons pour tout désagrément causé par cette situation et nous vous assurons que nous avons pris toutes les mesures possibles pour éviter ce genre d'inconvénients à l'avenir.

#### **\*606 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelle édition</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
3473	Active Pass, Porlier Pass and/et Montague Harbour	---	02-MAI-2003	2	\$20.00
<b>Réimpression</b>					
3002	Queen Charlotte Sound to/à Dixon Entrance	1:525000	09-MAI-2003	2	\$20.00

PARTIE 1 – Édition 06/2003  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**\*605 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION - S57.**

- Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.  
B.P. Box 127, Station C  
St. John's, Terre-Neuve  
A1C 5H5  
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634  
Télécopieur: 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA570522	Approaches to/Approches à Tsehum Harbour
CA570177	Fraser River/Fleuve Fraser, Mitchell Island to/à New Westminster
CA479025	Sault-au Cochon à/to Quebec

**\*607 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE DES CARTES CORRIGÉES À LA MAIN.**

Remplace la Liste des cartes corrigées à la main publiée dans l'Édition #03/03.

La présente est une liste de cartes, lesquelles, après la date de leur publication, sont corrigées à la main d'après les renseignements publiés dans les Avis aux navigateurs. Le SHC vous fournira sur demande la liste de corrections pour ces cartes. Vous pouvez dorénavant les obtenir du site Internet NOTMAR, <http://www.notmar.gc.ca>

1310	2061	L/C 2244	2305	6410	6437
1311	2064	L/C 2245	2306	6411	6438
1409	2067	2250	2307	6412	6441
1410	2069	2251	2308	6413	6451
1431	2070	2257	2309	6414	6452
1432	2077	2258	2310	6415	6453
1433	2085	2259	2311	6416	6454
1434	L/C 2100	2268	2312	6417	6455
1435	L/C 2110	2273	2313	6418	
1436	L/C 2120	2274	2314	6419	
1437	L/C 2121	2282	2315	6420	
1438	L/C 2122	2283	2318	6421	
1439	L/C 2123	L/C 2284	6105	6422	
L/C 2000	2165	2286	6106	6423	
2006	2181	2289	6107	6424	
2007	2200	2291	6108	6425	
2017	L/C 2201	2292	6109	6426	
2018	2218	2293	6110	6427	
2042	2221	2294	6111	6428	
2043	2222	2297	6112	6429	
2049	2223	2298	6201	6430	
2050	2225	2299	6206	6431	
2053	2226	L/C 2300	6251	6432	
2054	L/C 2228	L/C 2301	6281	6433	
2058	2235	L/C 2302	6310	6434	
2059	2241	2303	6408	6435	
L/C 2060	L/C 2243	2304	6409	6436	

**PARTIE 1 – Édition 06/2003**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*608 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – LISTE DES CARTES NON CORRIGÉES À LA MAIN.**

Remplace la liste des cartes non corrigées à la main depuis l'Édition #03/03.

La présente est une liste à jour des cartes, lesquelles, après la date de leur publication ne sont pas corrigées à la main.

Une liste des corrections est disponible sur demande pour chacune de ces cartes. Cette demande doit être par écrit à Information Nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et Océans, Ottawa, Ontario, K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition de la carte.

1350	2055	3058	6030	6243	6270	6356
1351	2086	3062	6035	6247	6271	6357
1361	2140	3080	6036	6248	6272	6358
1509	2261	3311	6037	6249	6273	6359
1551	2266	3312	6038	6258	6274	6360
1554	2267	3313	6050	6259	6285	6368
2011	2400	3488	6101	6260	6286	6369
2023	3052	3489	6205	6263	6287	6370
2024	3053	3601	6209	6264	6311	6371
2025	3055	6023	6240	6267	6341	6390
2026	3056	6026	6241	6268	6354	6505
2048	3057	6028	6242	6269	6355	6506

La présente est une liste de cartes qui ne sont pas corrigées manuellement après leur date de publication. Toute correction complémentaire qui s'appliquent à ces cartes sont disponibles sur le site web NOTMAR <http://www.notmar.gc.ca> sur le site web [www.charts.gc.ca](http://www.charts.gc.ca) ou encore dans les éditions précédentes des *Avis aux navigateurs*.

1400	1552	2044	3050	6100	6215
1510	1553	2202	3061	6207	6216
1512	1555	2203	4141	6211	6217
1513	2021	2204	4142	6212	6218
1514	2022	2205	4145	6213	
1515	2028	2206	6021	6214	
1550	2029	2260	6022		

Veuillez prendre note que certaines cartes qui ne sont normalement pas corrigées par le SHC pour refléter les *Avis aux navigateurs*, ont été mises à jour avant leur distribution pour refléter les *Avis aux navigateurs*. Lorsqu'une carte comporte les deux notes suivantes :

1. "The information contained on this chart has been corrected from Notices to Mariners to the date of publication only. For subsequent corrections, consult the Notices to Mariners or write to Nautical Information, Canadian Hydrographic Service, Department of Fisheries and Oceans, Ottawa, Ontario K1A 0E6. Please state the latest edition date.

Le contenu de cette carte a été corrigé au moyen des Avis aux navigateurs au moment de sa publication seulement. Pour les corrections subséquentes, consulter les Avis aux navigateurs au écrire à Information nautique, Service hydrographique du Canada, ministère des Pêches et des Océans, Ottawa (Ontario) K1A 0E6. Veuillez indiquer la date de la dernière édition."

**PARTIE 1 – Édition 06/2003**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

2. “NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (suivie du numéro d’Avis aux navigateurs)”

La note, “NOTICES TO MARINERS / AVIS AUX NAVIGATEURS (suivie du numéro d’Avis aux navigateurs)” remplace la première note.

Veillez noter que les publications intitulées *Guide des ports fédéraux pour petits bateaux* de l’Ontario et du Québec ne sont plus tenues à jour par le ministère des Pêches et des Océans. Par conséquent, les notes concernant ces publications seront retirées des cartes affectées, dès leur prochaine impression.”

**\*610(T) CANADA - CONDITIONS DE NON-FONCTIONNEMENT TEMPORAIRE DU SERVICE DE DGPS.**

Référence : L’Avis 512(T)/2003 est annulé.

Certains satellites GPS sont temporairement hors d’usage, et ce problème a affecté le service de GPS différentiel fourni par la Garde côtière canadienne. Jusqu’au prochain avis annonçant le rétablissement de la constellation de GPS, les utilisateurs du service de DGPS peuvent s’attendre à avoir chaque jour une perte de service de quelques minutes.

De même, les utilisateurs de GPS auront une perte de service de GPS à cause d’une diminution de la constellation de GPS.

	27 juin – 3 juil.	4–10 juillet	11–17 juillet	18-24 juillet	25-31 juillet
Terre-Neuve	2147 – 2229	2118 – 2200	2049 – 2131	2021 – 2103	1952 - 2034
Maritimes	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement
Québec	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement
Centre et de l’Arctique	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement
<u>Pacifique</u>	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement	Aucun changement

**\*611 PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - NOUVELLE ÉDITION DU LIVRE DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME – EAUX INTÉRIEURES – 2003.**

L’Édition 2003 du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume – Eaux Intérieures est maintenant disponible. Cette publication renferme les modifications annoncées dans les Avis aux navigateurs jusqu’à l’édition mensuelle No. 5 de 2003. Le coût de cette publication est de \$19.95.

On peut se procurer cette publication par l’entremise des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada. Une liste des vendeurs accrédités par le Service hydrographique du Canada est disponible sur le site Internet <http://www.cartes.gc.ca>

Cette publication peut aussi être téléchargée à partir du site Internet des Avis aux navigateurs au <http://www.notmar.gc.ca>

**PARTIE 2 – Édition 06/2003  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3001 - Vancouver Island/Île de Vancouver, Juan de Fuca Strait to/à Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 23-FEV-2001 - NAD 1927**

27-JUIN-2003

Modifier FI 10s 115ft 23M pour lire FI 10s 115ft 17M

LNMD. 02-MAI-2003

49°06'38.2"N 125°55'19.4"W

MPO(6200571-01)

**3603 - Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound - Nouvelle édition - 23-OCT-1981 - NAD 1927**

27-JUIN-2003

Modifier FI 10s 35m 23M pour lire FI 10s 35m 17M

LNMD. 02-MAI-2003

49°06'38.2"N 125°55'19.4"W

MPO(6200571-01)

**3673 - Tofino Inlet to/à Millar Channel - Carte nouvelle - 01-DEC-1995 - NAD 1983**

27-JUIN-2003

Modifier FI 10s 35m 21M pour lire FI 10s 35m 17M

LNMD. 02-MAI-2003

49°06'37.5"N 125°55'24.7"W

MPO(6200571-01)

**7071 - Cape Norton Shaw to Cape M' Clintock - Nouvelle édition - 31-JUIL-1964 - Photographie aérienne non contrôlée**

13-JUIN-2003

Rayer la profondeur de 40 brasses

LNMD. (1336-1999)

76°40'30.0"N 070°14'00.0"W

MPO(6600862-03)

Porter une profondeur de 11 brasses

76°40'51.5"N 070°16'56.7"W

MPO(6600862-04)

**7302 - Lady Ann Strait to Smith Sound - Nouvelle édition - 18-AOÛT-1978 - NAD 1927**

13-JUIN-2003

Rayer la profondeur de 69 mètres

LNMD. (1336-1999)

76°40'56.0"N 070°19'00.0"W

MPO(6600862-01)

Porter une profondeur de 21 mètres

76°40'48.4"N 070°16'59.5"W

MPO(6600862-02)

**7778 - Coronation Gulf Eastern Portion/Partie est - Nouvelle édition - 13-JUIN-1997 - NAD 1983**

27-JUIN-2003

Coller l'annexe graphique ci-incluse  
Pour obtenir un exemplaire de cette annexe graphique contacter, Information Nautiques, Service Hydrographique du Canada, Région du Centre et de l'Arctique, Centre des Eaux Intérieures du Canada, B.P. 5050, 867 Lakeshore Road, Burlington, Ontario, L7R 4R6

LNMD. (607-1997)

68°15'00.0"N 111°00'00.0"W

MPO(6500118-01)

**PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATION À LA  
PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (PACIFIQUE ET  
L'ARCTIQUE DE L'OUEST) - 2003.**

**Page 1-6**

**ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE/TÉLÉCOPIEUR/TÉLEX**

Sous la section :

**ADRESSE DES BUREAUX RÉGIONAUX - (pour la couverture de la côte du Pacifique et de  
l'Arctique de l'ouest)**

**Modifier le address pour *Surintendant régional***

Services de communications et de trafic maritime  
Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Région du Pacifique  
INSTITUT DES SCIENCES DE LA MER  
Case Postale 6000  
Sidney, (C.-B.)  
V8L 5B5  
Téléphone: (250) 363-8922  
Télécopieur : (250) 363-8929

**Modifier *CENTRES RÉGIONAUX DE DIFFUSION DES AVIS A LA NAVIGATION (AVNAV)***

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Vancouver  
Suite 2380, Case Postale 12107  
555, rue West Hastings  
**VANCOUVER, (C.-B.)**  
V6B 4N6  
Téléphone: 604-666-6011 ou 1-800-899-8852  
Télécopieur : 604-666-8453

**Page 3-5**

Sous la section :

**Pour les navires se dirigeant vers un port américain :**

**Rayer :** Télécopieur : 1-800-708-9823  
**Ajouter :** Télécopieur : 1-800-547-8724

Sous la section : Télécopieur : 1-800-547-8724

**Ajouter :** Vous-pouvez trouver cette demande sur le site web NVMC : [www.nvmc.uscg.gov](http://www.nvmc.uscg.gov)

**PARTIE 3 – Édition 06/2003**  
**CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

**Page 3-11**

Sous la section :

**Comptes rendus anticipés – Services CVTS hauturiers**

Ajouter :

Vous-pouvez trouver une copie du format du rapport au site-web :  
<http://www.piersystem.com/external/index.cfm?CID=398>

Sous la section :

**CVTS hauturier - Contact pour les comptes rendus**

Rayer : Directement au Centre SCTM de Vancouver par courriel : [MCTSRMIC@ATTMAIL.COM](mailto:MCTSRMIC@ATTMAIL.COM)

Ajouter : Directement au Centre SCTM de Vancouver par courriel : [rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca)

**PARTIE 4 – Édition 06/2003**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Page 85 — Paragraphe 175, dernière ligne – après «Ouest»

Insérer: — le moins profond étant une **roche** asséchant de 3 pieds (0,9 m) qui gît à 1,9 mille au NW de Cairn Island; l'édition 1983 de la carte indique cette roche comme une profondeur de 1<sub>1</sub> brasses (2,1 m).

(C2003-016.1)

Carte 3313, Gulf Islands, 1995 —

**Feuille 3a — VICTORIA HARBOUR**

Sous — **AIDES À LA NAVIGATION**

Ajouter — **Vitoria Harbour – Entrée:** bouée lumineuse de bâbord (204.5).

(P2003-47.1)

**PARTIE 5 – Édition 06/2003**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

**PACIFIQUE**

86 G5203.2	Fair Harbour, Approches de	50 04 29 127 09 17.7	FI G	4s 5.3	4	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	À longueur d'année.  <p align="right"><b>Carte:3682</b> <b>Éd. 06/03 (P02-076)</b></p>
134 G5242	<b>Lennard Island</b>	Pointe SW. de l'île. 49 06 37.5 125 55 24.7	FI W	10s 34.9	<b>23</b>	Tour cylindrique blanche, bande rouge à la partie supérieure.  17.8	Lum. 0.28 s; obs. 9.72 s À longueur d'année. Rayer le Feu de secours.  <p align="right"><b>Carte:3685</b> <b>Éd. 06/03 (P03-046)</b></p>
168.1 G5277	Somass River	49 14 39.5 124 49 27.5	Q G	1s 7.3	.....	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure sur un dauphin à 5 pieux.	À longueur d'année.  <p align="right"><b>Carte:3668</b> <b>Éd. 06/03 (P03-012)</b></p>
180.9	<i>Juan de Fuca, Ligne de séparation du trafic - Bouée lumineuse JA (É.-U.)</i>	48 29 37.7 124 43 38.3	<i>FI Y</i>	4s	.....	<i>Jaune, marquée "JA".</i>	À longueur d'année.  <p align="right"><b>Carte:3606</b> <b>Éd. 06/03 (P02-111)</b></p>
187.5	<i>Juan de Fuca, Ligne de séparation du trafic - Bouée lumineuse PA (É.-U.)</i>	48 12 54.7 123 28 36.1	<i>FI Y</i>	4s	.....	<i>Jaune, marquée "PA".</i>	À longueur d'année.  <p align="right"><b>Carte:3461</b> <b>Éd. 06/03 (P02-139)</b></p>
191	<i>Juan de Fuca - Bouée à cloche lumineuse d'étalonnage USN (É.-U.)</i>						Rayer du Livre.  <p align="right"><b>Carte:3461</b> <b>Éd. 06/03 (P02-138)</b></p>
204.5	<i>Victoria Harbour, entrée de - Bouée lumineuse V21</i>	48 24 52.8 123 24 07	<i>FI G</i>	4s	.....	<i>Verte, marquée "V21".</i>	À longueur d'année.  <p align="right"><b>Carte:3415</b> <b>Éd. 06/03 (P03-045)</b></p>
208.2	<i>Victoria Harbour, Ligne de séparation du trafic - Bouée d'avertissement lumineuse #1</i>	48 25 28 123 22 54	<i>FI Y</i>	4s	.....	<i>Jaune.</i>	À longueur d'année.  <p align="right"><b>Carte:3415</b> <b>Éd. 06/03 (P00-138)</b></p>
208.4	<i>Victoria Harbour, Ligne de séparation du trafic - Bouée d'avertissement lumineuse #2</i>	48 25 27 123 22 47	<i>FI Y</i>	4s	.....	<i>Jaune.</i>	À longueur d'année.  <p align="right"><b>Carte:3415</b> <b>Éd. 06/03 (P00-139)</b></p>

**PARTIE 5 – Édition 06/2003**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

**PACIFIQUE**

208.6	Victoria Harbour, Ligne de séparation du trafic - Bouée d'avertissement lumineuse #3	48 25 28.5 123 22 41	F Y	4s	.....	.....	Jaune.	À longueur d'année.	<b>Carte:3415</b> <b>Éd. 06/03 (P00-140)</b>
476.2 G5564.2	Powell River, entrée du brise- lames flottant - Feu Nord	Côté Nord de l'entrée. 49 51 42.6 124 33 07.5	FI G	4s	.....	.....	Sur le brise-lames flottant.	Aide privée. À longueur d'année.	<b>Carte:3536</b> <b>Éd. 06/03 (P03-039)</b>
476.3 G5564	Powell River, entrée du brise- lames flottant - Feu Sud	Côté Sud de l'entrée. 49 51 36.9 124 33 05.7	FI R	4s	7.0	.....	Sur le brise-lames flottant.	Aide privée. À longueur d'année.	<b>Carte:3536</b> <b>Éd. 06/03 (P03-040)</b>
476.35	Powell River, brise-lames flottant	Côté Sud de l'entrée. 49 51 59.9 124 33 29.1	FI W	4s	.....	.....	Sur le brise-lames flottant.	Aide privée. À longueur d'année.	<b>Carte:3536</b> <b>Éd. 06/03 (P03-042)</b>
706.2 G5797.6	Oldfield, brise- lames	Sur le brise-lames flottant. 54 17 42.3 130 21 21.3	FI R	4s	1.2	.....	Mât; marque de jour rouge et blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s À longueur d'année.	<b>Carte:3958</b> <b>Éd. 06/03 (P03-010)</b>
821.8	Hazeltine Creek	Hazeltine Creek. 52 29 50.5 121 29 31.5	FI R	4s	19.0	5	Mât; marque de jour triangulaire rouge et blanche.	À longueur d'année.	<b>Carte:N/A</b> <b>Éd. 06/03 (P02-037)</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_

Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: \_\_\_\_\_

Objet: \_\_\_\_\_

Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : \_\_\_\_\_ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° \_\_\_\_\_ de 2000 \_\_\_\_\_)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

*\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.